

## Réunion de Bureau 25 et 26 janvier 2008 – Lyon (69)

*Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion. Le cas échéant, modifications ou remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.*

Présents : Laurent Galmiche, Philippe Kernéis, Bernard Lips, Annick Menier, Delphine Molas, Claude Roche (DTN), Gilles Turgné.

Excusé : Bernard Tourte.

Invités : le samedi, Didier Cailhol (Commission scientifique), Christophe Gauchon (Karstologia), Nathalie Vanara (Association française de karstologie) ; le dimanche, Michel Letrône (délégué Musée)

### Ordre du jour

1. Approbation des comptes-rendus précédents
2. Bilan annuel d'activités des clubs
3. Label FFS
4. Diplôme d'état supérieur
5. Sites internet
6. Journées nationales de la spéléologie
7. Retard de parution de Spelunca
8. Locaux
9. Descendeur
10. Rapport moral 2007 et rapport d'orientation 2008
11. Karstologia – Association française de karstologie
12. CNPS – Comité national du patrimoine souterrain
13. Congrès international de plongée souterraine
14. Secours du Verneau
15. Commission canyon
16. EDS – Écoles départementales de spéléologie
17. Convention Béal
18. Convention avec le CDS 83
19. Conventions avec les CSR
20. Carte de dirigeant
21. Convention pour le Musée de la spéléologie

#### 1.Approbation des comptes-rendus précédents

Les précédents comptes-rendus de réunion de Bureau sont approuvés à l'unanimité des présents.

#### 2.Bilan annuel d'activités des clubs

Bernard Lips a entrepris le dépouillement des BAAC. A ce jour, le taux de retour est de 10%. Le nouveau formulaire, plus facile à renseigner, est également plus facile à dépouiller. Les informations fournies sont cohérentes avec celles de 2007. L'objectif en 2008 est d'avoir reçu les bilans de 50 % des clubs d'ici le 15 mars.

#### 3.Label FFS

Neuf labels ont été attribués en 2007 pour onze demandes. La mise en place de la nouvelle gestion a été longue et explique probablement cet échec relatif. Pour 2008, il appartiendra à la Commission professionnelle, reconstituée en 2007, de s'impliquer auprès des professionnels dans le but de donner une large audience à ce label.

## **4. Diplôme d'état supérieur**

Vingt candidats se sont présentés à ce nouveau diplôme d'état supérieur de spéléologie : quatorze ont été reçus à l'examen.

C'était le premier examen de ce type toutes disciplines confondues.

## **5. Sites internet**

### Site de vente en ligne Spelunca librairie

Le site de la librairie a ouvert mi-janvier et treize commandes ont déjà été enregistrées.

A ce jour le site présente cent six ouvrages. De nouveaux titres sont ajoutés chaque semaine. Le Bureau tient à souligner le très bon travail effectué par les salariés du siège.

### Site fédéral

Le nouveau site internet de la FFS, réalisé par Thomas Cabotiau, a été mis en ligne le 24 janvier. La technologie utilisée permet de créer ou de modifier des articles depuis un ordinateur distant sans compétences informatiques particulières. L'alimentation des rubriques reste à organiser. Commissions et délégations doivent notamment étoffer leur rubrique.

La question de la confidentialité de certaines informations est posée. Pour les responsables fédéraux, seule l'adresse de courriel et les numéros de téléphone seront disponibles. A terme, une carte de France permettra de localiser les élus nationaux. Il est également décidé de réfléchir à une restriction aux seuls fédérés de l'accès aux comptes-rendus de réunion, aujourd'hui indexés par les moteurs de recherche.

Concernant la gestion par internet des coupons initiation, une consultation pour la rédaction d'un cahier des charges et la réalisation du logiciel va être lancée. Ce projet sera porté au budget 2008.

Quelques mises à jour sont à prévoir pour le logiciel adhérents : passage à Office 2000, normalisation des adresses postales, cases à cocher pour refus de publicité, refus d'informations électroniques et club pratiquant l'initiation. La liste sera à compléter par Laurent Galmiche avec les salariés. Eric Lefebvre prendra contact avec la société Raysoft.

## **6. Journées nationales de la spéléologie**

Les présidents de région ont proposé de caler cette manifestation sur le week-end « sport en famille » du Ministère. Cela conduirait à abandonner la formule du « Premier week-end d'octobre » et le choix initial d'en faire une manifestation autonome avec sa propre identité.

Il importe surtout de connaître l'analyse faite par les organisateurs eux-mêmes. L'analyse des comptes-rendus reçus pour 2007 permettra d'avoir une vision du terrain sur ce sujet. La question de la date sera posée explicitement lors du bilan 2008.

Pour cette année, la date, votée par le Comité directeur, a déjà été diffusée. De plus, considérant que l'impact d'une manifestation isolée sera plus fort et d'une meilleure lisibilité, le Bureau décide de maintenir la date annoncée.

Gilles Turgné rappelle qu'il souhaite étoffer l'équipe de la commission communication et que les bonnes volontés sont bienvenues.

## **7. Retard de parution de Spelunca**

Le Spelunca n°108 paraît avec un mois de retard, conséquence du retard de livraison des pages de la rubrique Bruits de fond.

B. Lips rappelle une nouvelle fois de l'importance soit de tenir les délais fixés soit de prévenir des difficultés, souvent compréhensibles, pour permettre à une autre personne de faire avancer les dossiers.

Dans le cas présent, ce retard a provoqué beaucoup de stress, de pertes de temps et d'énergie qui auraient facilement pu être évités.

Par ailleurs, ce retard fragilise la fédération vis-à-vis de la commission paritaire, définissant les revues bénéficiant de frais postaux réduits. La perte de cet avantage pourrait avoir des conséquences

financières lourdes.

B. Lips insiste sur la nécessité absolue de respecter les délais pour le prochain numéro de Spelunca, ainsi d'ailleurs que pour le prochain numéro du Descendeur.

## **8.Locaux**

Un poste de lavage pour le matériel de spéléologie est en cours d'installation au sous-sol du siège.

D'autres dossiers sont en cours de traitement : ménage, poubelle, changement de photocopieur.

Le SSF du Rhône a accepté de prendre en charge la réception des appels téléphoniques automatiques générés par le déclenchement de l'alarme. Les numéros de téléphone communiqués seront ceux des conseillers technique du SSF69. Les procédures d'intervention lors d'une alarme restent cependant flous et les conseillers techniques demandent une période d'essai à blanc de l'ordre de six mois, sans responsabilité, pour analyser la fréquence et le mode de gestion des alarmes.

## **9.Descendeur**

Les textes doivent être envoyés à Delphine Molas pour le 15 février au plus tard. Le Descendeur doit impérativement être envoyé aux grands électeurs avant le 15 avril. Ceci nécessite d'avoir une maquette la plus complète possible avant la réunion du comité directeur du 30 mars. Il restera à intégrer les rapports moral et d'orientation ainsi que le budget voté lors de cette réunion.

## **10.Rapport moral 2007 et rapport d'orientation 2008**

### Rapport moral

Il sera présenté, tout comme l'année dernière, sous la forme d'un tableau synthétique. Des renvois aux autres articles du Descendeur ou aux comptes rendus de réunion développeront tel ou tel point.

Un texte détaillant le déroulement et les principales réalisations de l'olympiade et reprenant les conclusions des Etats généraux de la spéléologie complétera le rapport moral.

### Rapport d'orientation

Il sera constitué des orientations triennales restant à mettre en oeuvre.

## **11.Karstologia – Association française de karstologie**

Le bureau de la FFS a souhaité rencontrer les représentants de l'Association française de karstologie et de l'équipe en charge de la rédaction de Karstologia.

Nathalie Vanara, présidente de l'Association française de Karstologie, Christophe Gauchon, directeur adjoint de la revue, et Didier Cailhol, président de la commission scientifique sont présents. Fabien Hobléa, Jean-Jacques Delannoy et Stéphane Jaillet sont excusés.

### **Association française de karstologie**

L'AFK compte une soixantaine de membres : spéléologues, universitaires, membres du CNRS (pour la plupart karstologues) ou étudiants. Une moitié sont des professionnels en activité, un quart sont des retraités. Plus de la moitié sont adhérents de la FFS.

L'association est animée par un bureau. Les moyens sont faibles : cotisation de 15 € par membre avec très peu de frais de fonctionnement. Les dépenses consistent pour l'essentiel à l'aide à la publication d'ouvrages dans la collection Karstologia mémoires.

C'est une petite association, mais les géographes se tournent vers l'AFK lorsqu'il est question de karst. Chaque année, les journées de l'AFK rassemblent jusqu'à soixante-dix personnes avec une sortie de terrain systématique (plus de cent personnes à la Pierre Saint-Martin mais sans obtenir plus d'adhésions à l'AFK).

L'AFK vient de s'affilier à la Fédération française de géologie qui regroupe plusieurs milliers de personnes, où Nathalie Vanara représente les karstologues au sein du bureau. Cette nouvelle fédération a entamé un recensement des différentes revues éditées par ses membres faisant apparaître des situations contrastées mais souvent difficiles : difficulté de financement, édition au niveau européen, utilisation de la langue anglaise, recherche de lecteurs...

La karstologie est rattachée aux sciences humaines et sociales (géographie).

## Karstologia

Bernard Lips rappelle la situation des abonnements en 2007 : 35 abonnés français en dehors de la FFS et de l'AFK, et 33 étrangers pour un total de 1.016 abonnés. Il précise que si le nombre d'abonnés passe sous le seuil des 1.000, les tarifs de routage deviendront prohibitifs. Actuellement, la revue est globalement à l'équilibre budgétaire. Le prix de l'abonnement pour 2008 est de 24 euros pour les membres de la FFS et de l'AFK et de 39 euros (+ 7 euros de port pour l'étranger) pour les autres.

Le Bureau acte que les vérificateurs aux comptes ont fait une analyse erronée des éléments qu'ils ont consultés : l'AFK ne dispose pas de 90 abonnements gratuits mais de 10 (+5 pour le rayonnement international de la revue). Une vingtaine d'universités y sont abonnées.

Nathalie Vanara rappelle que Karstologia doit répondre à deux impératifs : un sérieux correspondant à l'attente du CNRS (revue reconnue de rang A) et une attractivité pour les spéléologues de la FFS.

Face à la spécialisation grandissante des revues scientifiques, ce double enjeu est de plus en plus difficile à tenir. En tant que présidente de l'AFK, elle considère que l'équipe de Chambéry, en charge de la rédaction de la revue, y parvient fort bien. Les universitaires d'autres disciplines sont généralement impressionnés par la qualité de présentation de Karstologia et les efforts faits pour faciliter l'accès aux articles à des non scientifiques. Karstologia est la seule revue francophone de géomorphologie

Une réévaluation des revues vient d'être faite par le CNRS : Karstologia a de nouveau reçu des avis très favorables. Le CNRS a notifié une subvention de 1.000 euros pour la revue qui transitera par le laboratoire EDYTEM. Mais le CNRS préfère clairement aider à la numérisation des documents et l'édition en ligne. Bernard Lips rappelle la position de notre ministère de tutelle qui ne souhaite plus subventionner de publications.

Un partenariat a été noué avec la revue Géomorphologie (dont la moitié des articles sont publiés en langue anglaise) avec promotion croisée par la présentation des sommaires. Cette revue est éditée par le Groupe français de géomorphologie. Karstologia est également présenté sur le site internet international Spelogenesis.

## Convention entre la FFS et l'AFK pour l'édition de la revue Karstologia

Il est proposé de modifier la convention signée en 1995 comme suit :

« Article 2 : La direction de Karstologia est assurée par un directeur ~~scientifique~~ et assisté d'un directeur ~~scientifique~~ adjoint, d'un comité de rédaction, d'un comité de lecture et d'un conseil scientifique. »

« Article 3 : Le directeur ~~scientifique~~ de Karstologia assure la fonction de rédacteur en chef. Il est membre des deux associations et représente officiellement dans ce cadre les intérêts des deux parties. Il est nommé par accord des deux parties (ses représentants : bureau AFK, comité directeur FFS) pour une durée de quatre ans. »

Cette modification sera mise au vote au sein des deux associations. Il sera porté la mention

« Convention signée à Talence le 16 septembre 1995 et modifiée le 26 janvier 2007. »

## Actions à venir

Le comité de rédaction est en manque d'articles. Christophe Gauchon a sollicité des clubs ayant mené des projets aidés par le Fonds d'aide aux actions locales sans avoir de retour positif. En moyenne, un article proposé sur six est rejeté, le plus souvent venant de scientifiques. Le comité de rédaction n'hésite pas à assister les auteurs spéléologues pour la rédaction.

Pour encourager les fédérés à publier dans Karstologia, un article sera publié dans Spéléoscope, un autre dans Spelunca.

En l'absence de président de la Commission publications, un rapport d'activités sera rédigé par l'équipe de rédaction pour le Descendeur. Les rédacteurs en chef de nos deux revues seront conviés à la prochaine réunion du Comité directeur.

Afin d'en augmenter l'audience et d'en assurer la promotion, un stand Karstologia pourrait être monté lors des manifestations fédérales ou scientifiques. Il est rappelé que le Comité directeur a décidé en mars 2004 la vente aux fédérés des anciens numéros de Spelunca et Karstologia au prix d'un euro hors frais de port (exception faite des numéros en nombre faible).

L'équipe en charge de Karstologia rédigera un texte de présentation de la revue pour le site <http://publications.ffspeleo.fr>

Une réflexion sera menée par le Comité directeur et les commissions scientifique et environnement pour mieux utiliser Karstologia, qui doit être une belle carte de visite auprès de nos partenaires.

## **12.Comité national du patrimoine souterrain**

Après la réunion d'inauguration au printemps 2007, une première réunion de travail en octobre 2007, largement consacrée au dossier du classement des cavités par l'UNESCO, a permis de mettre à l'ordre du jour des problématiques qui nous tiennent à coeur. La deuxième réunion de travail se tiendra le mardi 5 février. A cette occasion, Bernard Lips a rédigé un texte concernant le problème des inventaires tandis que Christophe Tschertter prépare un texte concernant la fermeture des cavités.

Christophe Gauchon indique que la Slovénie a institué une exploration systématique des cavités lors des travaux d'aménagement, comparable à ce qui existe pour l'archéologie.

Par ailleurs, une réunion interministérielle pour discuter avec tous nos partenaires de la place des spéléologues dans la société est envisagée.

## **13.Congrès international de plongée souterraine**

Le Bureau décide de donner son aval au Fonds d'aide aux actions locales pour attribuer une subvention à cette manifestation.

## **14.Secours du Verneau**

Le Bureau tient à remercier tous les sauveteurs bénévoles qui ont contribué à l'issue heureuse de ce secours difficile. Bernard Lips adressera un courrier de remerciement à la mairie de Déservillers.

Cette expérience a démontré que le bureau fédéral doit régulièrement être informé de la situation par le PC opérationnel. L'absence d'information pendant une durée trop longue pose de réelles difficultés face aux sollicitations auxquelles le Bureau doit faire face.

Localement, cet événement a été exploité par certains pour relancer une polémique sur le paiement des frais de secours. Un bilan financier de l'opération est en cours. Le Bureau, le SSF et la région Franche-Comté décideront d'éventuelles actions à engager.

## **15.Commission canyon**

Bernard Lips a fait un point avec la salariée en charge de la commission suite au départ de la stagiaire en alternance. Pour le moment, il n'y a rien à noter de particulier. La commission paraît également satisfaite de cette nouvelle organisation.

Pour améliorer la communication avec la commission, Bernard Lips demandera à recevoir les messages de la liste de diffusion du conseil technique. Bernard Lips et Claude Roche assisteront à la prochaine réunion de la direction nationale vendredi 1<sup>er</sup> février à Lyon.

Pour clore la question du prix de vente du Manuel technique canyon, le Bureau tient à souligner que la décision prise l'a été conjointement avec le président de la FFME.

Pour régulariser le fonctionnement financier de la commission, Laurent Galmiche agréera un nouveau trésorier sur proposition de la commission. Du fait de la proximité de la fin du mandat il ne paraît pas utile de faire les démarches de délégations de signature de chèque. La commission canyon fonctionnera donc sans chéquier jusqu'à l'AG.

Thierry Colombo a démissionné de son poste de secrétaire de la commission canyon interfédérale.

Notes de frais : les notes de frais ayant fait l'objet de doubles remboursements devront être remboursées par le bénéficiaire. La question des dépenses ne relevant manifestement pas de l'activité normale de la commission (plus de 1.000 euros) n'est pas finalisée. Laurent Galmiche prépare un courrier faisant l'état des dépenses concernées et demandant leur remboursement. Il en informera la personne concernée au préalable.

Ican- International Canyoneering Association & Network : ce réseau créé par Thierry Saunier semble calqué sur le modèle PADI pour la plongée. Récemment, les fédérés d'Ile de France ont été démarchés pour un stage co-organisé par le CoSIF et Ican faisant la promotion de cette structure et

incitant à l'adhésion à ICan.

Le Bureau demandera à la commission comment elle se situe par rapport à cette organisation.

La commission a décidé en 2008 de décentraliser des stages. Une diminution du nombre de stages peut avoir une incidence financière négative dans notre demande de subvention au Ministère, deux lignes étant concernées : formation de cadres et formation personnelle.

En 2007, EFC : 59 stages dont 33 centralisés; EFS : 79 pour 27 centralisés.

En 2008, EFC : 60 stages dont 21 centralisés; EFS : 75 pour 21 centralisés.

Claude Roche initiera une réflexion globale avec l'EFS et l'EFC. La question de l'assurance des cadres de stage sera également abordée.

Un cadre de l'EFC réclame un remboursement d'un trajet aller-retour domicile-stage suite à une raison impérative. Par ailleurs d'autres cadres se plaignent de remboursement incomplets suite à la défection de trois stagiaires ayant conduit à un déficit d'un stage.

Le Bureau rappelle que des règles régissent de tels cas et des désistements. Les remboursements des cadres ne doivent pas être liés au fait qu'un stage soit bénéficiaire ou déficitaire. La gestion des stages doit être globale et il appartient à l'EFC de faire la part entre des événements exceptionnels et la gestion courante des stages.

Pour simplifier la gestion comptable, l'intégralité du budget du rassemblement international canyon sera intégré à celui de Vercors 2008.

## **16.Écoles départementales de spéléologie**

Plusieurs départements ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir accéder aux subventions prévues en raison des nouveaux critères votés en 2007, qu'ils jugent trop rigides, bien qu'ils aient participé pour certains à leur définition. Le budget prévu n'étant pas entièrement consommé, la délégation EDS propose de subventionner des EDS ayant partiellement répondu aux critères. Bernard Abdilla fera une proposition au Comité directeur.

La prochaine réunion avec les responsables d'EDS prévue les 15 et 16 mars permettra de soumettre au comité directeur une nouvelle définition des critères de subventionnement d'une EDS.

## **17.Convention Béal**

Annick Menier fait le bilan 2007 du partenariat avec Béal. Une dernière livraison de l'exercice 2007, retardée pour cause de rupture de stock, aura prochainement lieu. Côté FFS, Annick Menier et les commissions bénéficiaires enverront les cinq photos de spéléologie ou de canyon prévues dans la convention.

Globalement, la convention a donné satisfaction aux deux partenaires. Le Bureau est favorable à sa reconduction à l'identique dès que les engagements réciproques de 2007 seront tenus et ce, avant la mi-février.

Le Bureau rappelle que la Fédération n'a pas vocation à être partie prenante des conventions signés entre BEAL et des expéditions, mêmes nationales.

## **18.Convention avec le CDS 83**

Une convention concernant la vente des actes du congrès d'Ollioules lie le CDS 83 et la FFS depuis 2003. Laurent Galmiche proposera au CDS l'application de la convention qui prévoit que, 2 ans après l'édition des actes, chaque partie prenne possession du stock dont elle dispose.

## **19.Conventions avec les comités régionaux**

Le CSR Rhône-Alpes a envoyé le bilan de ses actions 2007. Après examen, la décision de verser le budget prévu (1.200 euros) sera rapidement prise.

Franche Comté : malgré l'envoi tardif du projet régional sous la forme demandée, l'aide fédérale est accordée pour les actions prévues dans la convention.

Les régions désirant signer une convention pour l'année 2008 devront envoyer, leur dossier avant la réunion du Comité directeur qui se tiendra fin mars. Bernard Lips enverra un message en ce sens à

l'ensemble des régions.

## **20. Carte de dirigeant**

Laurent Galmiche fait le point sur ce dossier ouvert en septembre dernier. Les implications ne sont pas uniquement techniques. Les aspects politiques associés nécessitent que le dossier soit débattu plus largement.

## **21. Convention avec Courniou les grottes**

Michel Letrône fait le point du projet de convention avec la mairie de Courniou pour la gestion du musée.

De nombreux contacts avec le maire de Courniou ont permis de faire progresser le texte. Il reste cependant trois points d'accord à trouver et qui concernent

- les dépôts d'objets fait au musée
- le montant du reversement de la commune de Courniou à la FFS
- la durée de la convention.

Le bureau relit l'ensemble du texte, point par point, en y amenant quelques modifications de détail pour en améliorer la précision.

Concernant les trois points ci-dessus, le bureau décide de demander à la mairie :

- La mise en place d'un modèle de mise en dépôt, permettant au dépositaire de choisir, en connaissance de cause, le propriétaire (mairie, association locale, FFS) final de l'objet déposé.

- De maintenir la demande de 5% du prix des entrées encaissées par le musée. Ce principe de calcul a le mérite de la simplicité.

- dans l'attente d'investissements lourds de la part de la commune et en raison du peu de visibilité de la gestion future du musée, de limiter la convention à une année renouvelable par tacite reconduction avec un préavis de six mois. Cette durée de convention pourra être renégociée pour l'allonger sur demande d'une partie.

Le bureau charge Michel Letrône de défendre ces positions auprès du maire de Courniou.